

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 07 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 janvier, sur convocation adressée le 27 décembre 2024, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis en session ordinaire, à 18h30, à la salle des fêtes de Saint-Arnoult-des-Bois sous la présidence de Philippe SCHMIT.

Présents : Pascal AUBRY, John BILLARD, Hervé BUISSON, Emilie BOUNOUANE, Vincent CARNIS, Marie-Anne CHENESSEAU, Christine DAMAS, Olivier DANIEL, Frédéric DELESTRE, Marie-Paule DOS REIS, Joël FAUQUET, Claude FERET, Marie-Claude FRANCOIS, David GALLOU (suppléant de François GOBLET), Sylvie GAREL, Pierre GIGOU, Jean-Claude FRIESSE, Frédéric HALLOUIN, Jean-Claude HAY, Laurence HUARD, Jacky HULINE, Bertrand DE LACHEISSERIE, Patrick LAGE, Martial LOCHON, Cyril LUCAS, Jacques MAUPU, Jocelyne MENAGER, Eric MEUNIER, Jérôme MEUNIER, Josette MOUTON, Richard PEPIN, Patrick PETREMENT, Jean-Pierre POIRIER, Michel QUENTIN, Pascal RIOLET, Pierrette SALMON, Philippe SCHMIT, Bruno TARANNE, Véronique THIBOUST

Pouvoirs : de Ingrid HEURTAULT à Philippe SCHMIT, Philippe FORGE à Patrick LAGE, Michelle ELLEAUME à Olivier DANIEL, Bruno BLANCHARD à Michel QUENTIN, Eric BRULE à Hervé BUISSON, Agnès PENFORNIS à Emilie BOUNOUANE, Bernard PUYENCHET à Marie-Claude FRANCOIS, Patrick MARTIN à Pierre GIGOU, Mélanie MOURANT PERINO à Jean-Claude FRIESSE, Philippe MORELLE à Frédéric DELESTRE, Jean-Luc GOIRAND à Martial LOCHON

Absents excusés : Michèle CAT, Gérard HUET, Jean-Luc JULIEN, Laure DE LA RAUDIÈRE

Absente : Rebecca BRUNET

Nombre de conseillers en exercice : 55 Secrétaire de séance : Bertrand DE LACHEISSERIE

Nombre de conseillers présents : 39

Nombre de conseillers votants : 50

DELIBERATION N°25-012 AGRANDISSEMENT DE LA STATION D'EPURATION SITUÉE SUR LA ZONE DE GRANDE CAPACITÉ, DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DEPARTEMENTAL D'INVESTISSEMENT 2025

La Communauté de Communes Entre Beauce et Perche projette un agrandissement de la station d'épuration située sur la zone de Grande Capacité.

Le coût de l'opération étant estimée à 100 000 €, il est sollicité une subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissement à hauteur de 30 % d'un plafond à 100 000 €, soit 30 000 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200058360-20250107-DELIB25-012-DE

Accusé certifié exécutoire

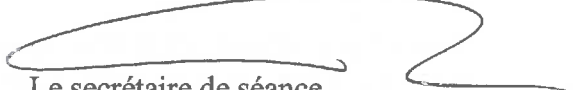
Réception par le préfet : 17/01/2025
Publication : 17/01/2025

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **SOLLICITE** auprès du Conseil Départemental, dans le cadre du FDI (Fonds Départemental d'Investissement) 2025 la subvention se rapportant au projet d'agrandissement de la station d'épuration située sur la zone de Grande Capacité pour un montant de 30 000 €
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette demande de subvention

Rendu exécutoire compte tenu :
De la réception en Préfecture le
Et de la publication du

Pour extrait, certifié conforme
Le Président, Philippe SCHMIT


Le secrétaire de séance

Bertrand DE LACHEISSERIE





Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200058360-20250107-DELIB25-012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/01/2025
Publication : 17/01/2025